YQUELON INFOS

N°74 JUILLET 2025

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3
FINANCES 4
AFFAIRES SCOLAIRES 6
TRAVAUX ET URBANISME 10
VIE ASSOCIATIVE 16
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 20
QUIZ 22
VIE COMMUNALE 23
INTERCOMMUNALITÉ 30
YQUELON PRATIQUE 35

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication

Conception graphique : EP Graphisme
www.ep-graphisme.fr
contact@elisepichard.fr

Photographies :
Mairie d'Yquelon

Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35

Tous droits réservés à la Mairie d'Yquelon

LE MOT DU MAIRE

Magie d'un spectacle scolaire de fin d'année, particulièrement réussi...
Superbe feu d'artifice applaudi par un nombreux public...
Deux exemples parmi beaucoup d'autres du dynamisme qui anime notre commune grâce à l'implication de toute l'équipe de l'école Jean Moulin ou encore des bénévoles du comité des fêtes. C'est notamment cette richesse de la vie communale que nous souhaitons vous partager à travers ce nouveau bulletin municipal.
Cet engagement humain et associatif participe à la qualité de vie à Yquelon : c'est le rôle de vos élus que d'encourager les initiatives et d'accompagner la participation du plus grand nombre à ces projets. J'y suis tout particulièrement attaché.

Le chantier majeur à venir est maintenant la réalisation de la 2ème phase des travaux d'aménagements pour la mise en œuvre du plan de mobilité. Je remercie les propriétaires riverains de la rue des Fontaines d'avoir accepté de faciliter la création d'une voirie sécurisée pour les piétons et les cyclistes : début des travaux à l'automne. Satisfaction également avec la confirmation de l'ouverture, d'ici la fin d'année, du chantier LOGIMANCHE (28 lots pour primo-accédants) pour lequel le permis de construire modificatif a désormais été délivré. Ces projets et bien d'autres continuent de façonner le Yquelon d'aujourd'hui et de demain, un cadre de vie respectueux de la nature et pleinement intégré dans l'agglomération granvillaise.

À l'approche des élections municipales, et avant même la question des candidatures, l'évolution de notre commune et de sa population mérite des temps d'échanges et de réflexion pour s'assurer des attentes et besoins de ses habitants, construire notre cadre de vie et l'avenir d'Yquelon. Sans doute des réunions publiques pourraient-elles être organisées dans cet état d'esprit : c'est la proposition que je vais faire à l'équipe municipale actuelle pour initier des espaces de dialogue avec vous, dès septembre prochain.

D'ici là, je vous souhaite à tous de pouvoir profiter pleinement de cette belle période estivale.

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

YQUELON MAIRIE

FONCTIONNEMENT 2024

DÉPENSES

Charges à caractère général	327 910 €
Charges du personnel	598 700 €
Autres charges courantes	298 390 €
Intérêt des emprunts	62 000 €
Amortissements	53 363 €
Virement à la section investissement	255 743 €
	1 596 106 €

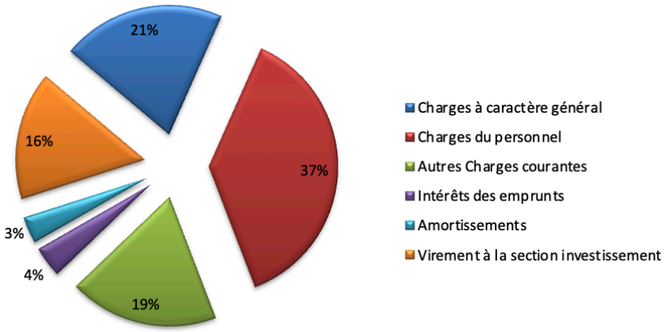

RECETTES

Atténuations de charges	292 872 €
Produits des services	30 391 €
Impôts et taxes	325 940 €
Fiscalité locale	606 919 €
Dotations et participations	76 678 €
Autres produits	16 000 €
Produits immobilisés	20 000 €
Excédents antérieurs	227 306 €
	1 596 106 €

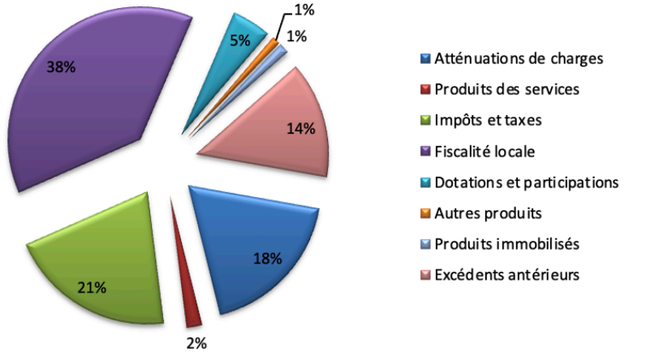

IMPÔTS LOCAUX

Taxe foncière bâtie	605 218 €
Taxe foncière non bâtie	11 133 €
Taxe habitation	10 779 €
	627 130 €

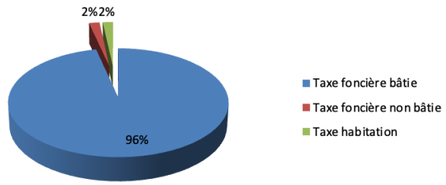

INVESTISSEMENT 2024

DÉPENSES

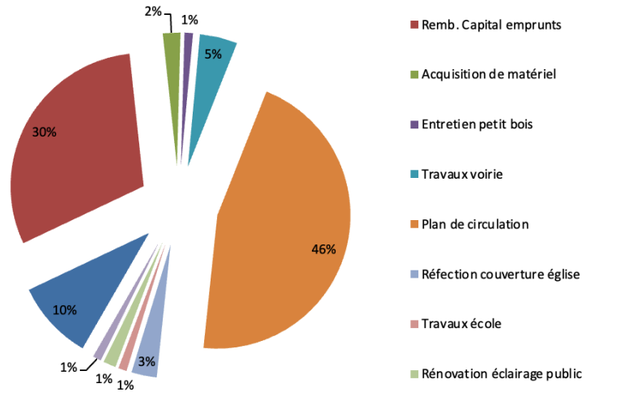

Dépenses 2024 engagées restant à réaliser	187 751 €
Remb. Capital emprunts	590 680 €
Acquisition de matériel	41 500 €
Entretien petit bois	20 000 €
Travaux voirie	89 050 €
Plan de circulation	888 879 €
Réfection couverture église	60 000 €
Travaux école	20 000 €
Rénovation éclairage public	30 000 €
Travaux régie	20 000 €
	1 947 860 €

RECETTES

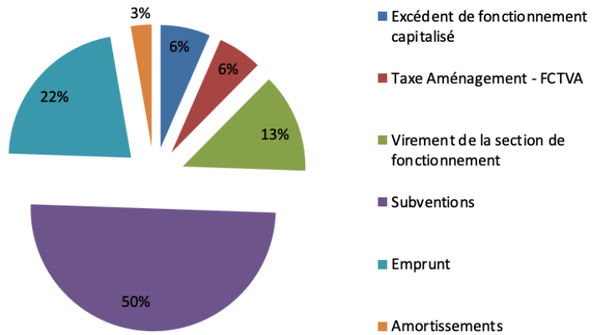

Excédent de fonctionnement capitalisé	127 913 €
Taxe Aménagement - FCTVA	113 882 €
Virement de la section de fonctionnement	255 742 €
Subventions	973 875 €
Emprunt	423 085 €
Amortissements	53 363 €
	1 947 860 €

CARNAVAL

Après avoir remporté le concours de l'affiche officielle du 151ème carnaval de Granville 2025, tous les élèves ont fêté, à leur tour, carnaval sur la zone détente loisirs le 28 février. Ils ont été rejoints par les résidents de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM). Tous les participants étaient déguisés. La musique et les confettis étaient également de la partie. De retour à l'école, après cette fête, la remise officieuse de l'affiche a eu lieu et la classe de moyenne section a été récompensée pour la réalisation de cette affiche. Les enfants ont reçu un petit cadeau de la part de la municipalité. Le comité du carnaval a offert également, à tous les élèves un gobelet avec l'affiche imprimée, en conclusion d'une très belle journée placée sous le signe de la bonne humeur !

SENSIBILISATION DES ENFANTS sur le *Don du sang*

Lors de la collecte qui a eu lieu à la salle de collectivité le 24 avril, les bénévoles de la Fédération Française pour le Don de Sang ont expliqué, aux élèves de CM1 et CM2, l'importance de ce geste. Les enfants ont créé 13 affiches en rapport avec la collecte et parmi ces 13 affiches, les donneurs en ont sélectionné une. Les enfants ont été récompensés pour leur création.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

DU 1ER SEMESTRE 2025

Les élèves ont participé à plusieurs activités culturelles : spectacles à l'Archipel, cinéma, médiathèque de Donville.

Une sortie a eu lieu au zoo de Champrépus pour les maternelles, les CP, CE1 et CE2, complétée d'une autre sortie au Mont-Saint-Michel dans le cadre de la semaine des mathématiques (Escape Game).

Activités sportives

Différents cycles ont été proposés aux élèves de l'école Jean Moulin : natation, escalade, tennis de table, tennis, voile, rencontres sportives pour les maternelles, le maternathlon pour les moyennes sections et une sortie navigation sur la Granvillaise au mois de juin pour les CM (Projet financé par GTM). Un séjour de 3 jours / 2 nuits sous la forme d'une randonnée à vélo s'est déroulé du 26 au 28 mai avec un circuit qui partait d'Yquelon vers Bacilly pour finir au Mont-Saint-Michel.

Porte ouverte

La journée porte ouverte a eu lieu le 16 mai dernier. Les futurs élèves ont pu découvrir les classes et la cantine, des lieux rassurants pour les parents venus nombreux à l'école Jean Moulin. Les inscriptions demeurent possibles jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2025 (en marie d'Yquelon).

Spectacle

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé le 20 juin à la cité des sports sur le thème « Voyage autour du monde ».

Travaux

Pendant les vacances d'été, deux classes vont être repeintes, et d'autre petits travaux vont être également effectués.
Un grand merci à toute l'équipe enseignante pour son implication à travers toutes les activités pédagogiques, aux agents, ainsi qu'à l'APE pour le financement de ces activités, contribuant ainsi à la réussite de cette année scolaire.

Inauguration

DE LA 1ère PHASE

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Le 26 avril 2025, les travaux d'aménagement des rues de la Goélette, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de l'Estran et de l'allée du clos Costentin, ont été inaugurés en présence de Xavier BRUNETIÈRE, Préfet de la Manche ; Pierre CHAULEUR, Sous-Préfet ; Sébastien FAGNEN, Sénateur ; Bertrand SORRE, Député ; Yvan TAILLEBOIS, Conseiller départemental, Jackie et Pierre POFFA de l'Atelier du Marais, des élus locaux et des représentants du monde associatif.

Les participants ont ainsi pu parcourir les rues nouvellement aménagées avant de faire étape dans la salle de l'EAM (Établissement d'Accueil Médicalisé) de l'AGAPEI où se sont tenues les prises de paroles des personnalités.

Ces travaux concrétisent la 1ère phase du plan de mobilité de la commune, adopté en 2023.

Le 19 mai 2025, a eu lieu l'inauguration officielle des 8 logements sociaux de la ZAC du Rond de Chêne, en présence de Jean-Pierre VAUZANGES, Président de La Rance.
Ces 8 logements ont été attribués pour la plus grande satisfaction de ces nouveaux habitants yquelonnais.

HLM LA RANCE

Projet
2ème PHASE
D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Le projet de 2ème phase d'aménagement des voiries concerne la rue des Fontaines, et la partie haute de la rue du Pas.

Ainsi tout le long de ces rues, une voie réservée aux piétons et aux cycles va être créée. Ces travaux nécessitent par endroit, notamment pour la rue des Fontaines, d'élargir l'emprise de la voirie de quelques mètres, d'où l'acquisition par la mairie d'une bande de terrain auprès des riverains.

L'engagement de ces travaux est prévu à l'automne prochain, pour une durée de 3 à 4 mois.

LIMITATION DE VITESSE

YQUELON DEVIENT ZONE 30

À compter du 1er juillet 2025, à l'intérieur de son territoire délimité par les panneaux d'agglomération «YQUELON», la zone 30 devient la règle. Cette généralisation de la vitesse limite à 30 km/h est déjà appliquée par de nombreuses villes : elle vise à améliorer la qualité de vie des habitants, faciliter le partage de la voirie, encourager et sécuriser le développement des mobilités actives (marche et vélo), limiter les nuisances sonores ...

Ne seront donc conservés, par exception, que quelques axes de transit à 50 km/h comme par exemple la route de Villedieu, la rue du 8 juin 1944 ou encore une portion de la route du Val. À l'inverse, les zones de rencontre en centre-bourg, au Taillais ou encore rue des Jamettes sont confirmées avec une vitesse limitée à 20 km/h et une priorité réaffirmée aux piétons.
La signalisation routière va être progressivement adaptée (panneaux et marquages au sol) pour la bonne compréhension de tous les conducteurs.

Mais en cas d'incertitude, n'ayez pas de doute :
le 30 km/h est désormais la règle en zone agglomérée à YQUELON !

Les travaux d'aménagement de la ZAC se terminent. Les dernières places de parking, les allées piétonnes et le parc au-dessus de L'EAM finissent d'être aménagés. Le dossier est en cours d'élaboration avec la société FONCIM.

ROND DE ZAC CHÊNE

néva

DES NOUVEAUX ABRIBUS SUR LA LIGNE

Deux nouveaux abribus ont été mis en place sur la commune, un dans la partie haute de l'avenue de l'Europe et le second rue des Mûriers au niveau de l'intersection avec la rue des Cèdres.

REMANIEMENT DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE SAINT-TYAU

Chantier prévu au second semestre 2025

REMISE EN PLACE DES GRILLES DE L'ENTRÉE DU LOTISSEMENT DES MARRONNIERS

Fin mai, l'équipe technique a remis en place, après restauration, les grilles en fer forgé qui bordent la rue de la Lande.

Logimanche

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE grâce à la Location Accession

28 maisons à vendre
Type F4 avec garage et jardin

Avec la participation financière sous forme de subvention de Granville Terre&Mer Communauté de Communes

Votre achat en 5 étapes

1. Signature du contrat de réservation
2. Signature du contrat location accession
3. Livraison du logement
4. Demande de levée d'option
5. Signature de l'acte définitif chez le notaire

Les avantages de la location accession

- TVA réduite à 5,5%
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Prêt à taux 0% Selon conditions de ressources
- Frais de notaire réduits
- Garantie de rachat et relogement pendant 15 ans

Le logement doit être occupé en tant que résidence principale

Contactez LOGIMANCHE au 02.33.75.53.05

TRAVAUX ET URBANISME

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 13 mai à la salle de convivialité d'Yquelon, Daniel DOLLEY et Aurore BAKER ont chanté au profit des anciens combattants.

44ème GRAND PRIX CYCLISTE DU COMITÉ DES FÊTES

Le Grand Prix du Comité des fêtes a eu lieu le dimanche 16 mars 2025. 3 courses ont été organisées au cours de cette journée. Un grand merci à Jacky HÉBERT, aux signaleurs et aux bénévoles pour leur participation active lors de cette manifestation sportive.

THÉÂTRE

Exceptionnellement, les représentations de la troupe « Entre Scène et Mer » auront lieu, à la salle de convivialité, lors des 3ème et 4ème week-end du mois de janvier 2026 et non en décembre 2025.

FÊTE CHAMPÊTRE YQUELON 21 & 22 JUIN 2025

DÉTENTE Yquelonnaise

L'association a fêté ses 30 ans cette année.

À l'origine, pour permettre à Denise BLONDEL de donner des cours de yoga à la mairie d'Yquelon, Anne HUAULT, Simone BURNOUF et Francine MOTTIN ont créé l'association en avril 1995. Denise BLONDEL a partagé son enseignement avec humanité, empathie et générosité.

À l'occasion de cet anniversaire, une journée festive a été organisée à la salle de convivialité, le 23 avril dernier, afin d'exposer aux adhérents et non adhérents les différentes activités proposées par l'association (Yoga, pilates, calligraphie, broderie, jeux de société, gospel...).
L'après-midi s'est terminée par du gospel chanté par l'Atelier Sunny Gospel, suivi du mot de la Présidente Yvette GARDIEN, du tirage de la tombola ; le verre de l'amitié venant clore cette journée.

Pour tout renseignement :
detenteyquelonnaise@gmail.com

Anne HUAULT (Vice-présidente), Yvette GARDIEN (Présidente), Marie-Christine ALLAIRE (Trésorière adjointe)

LES JARDINS DE LA LUCERIE

Éric BOUCHARD passe le relai de la présidence à Christian LEBEDEL.

De gauche à droite : Pascal LAVARDE, vice-président ; Éric BOUCHARD, ancien président ; Christian LEBEDEL, nouveau président ; Christian VIEL, trésorier ; Christine DOUBLET, secrétaire

LISTE DES associations

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON
PRÉSIDENT
M. Livio NABAB
comitedesfetesyquelon@gmail.com

AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE
PRÉSIDENT
M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

ASSOCIATION À L'EN(VIE) D'ÉCRIRE
PRÉSIDENT
M. Jean-Louis STASSIN
contact@alenviedecrire.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON
PRÉSIDENTE
Mme Amandine BELLESSOR
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON
PRÉSIDENT
M. Bernard DEBOISLOREY
contact@mairie-yquelon.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES
PRÉSIDENTE
Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
PRÉSIDENT
M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

LES JARDINS DE LA LUCERIE
PRÉSIDENT
M. Christian LEBEDEL
christine.doublet@sfr.fr

LA DÉTENTE YQUELONNAISE
PRÉSIDENTE
Mme Yvette GARDIEN
detenteyquelonnaise@gmail.com

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
PRÉSIDENTE (Section de la Manche)
Mme Heidrun AUMONT
h.aumont2@netcourrier.com

Compostage collectif

PRÊTS À COMPOSTER COLLECTIF ?

La commune d'Yquelon s'engage en faveur d'une gestion durable des ressources et de la préservation de notre environnement !
Dans cette démarche, elle a souhaité installer deux sites de compostage partagé

BON A SAVOIR
Le compostage partagé permet de :

- recycler 1/3 de nos poubelles,
- créer du lien social,
- mutualiser les outils et les actions nécessaires au bon compostage,
- produire un compost riche et homogène, à partager,
- améliorer les pratiques de tri,
- réduire la pollution liée au transport des déchets...

YQUELON MAIRIE

Infos -Service déchets
GTM : 02 33 91 92 60

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

INAUGURATION DES 2 SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le 13 juin 2025, les 2 sites de compostage partagé d'Yquelon situés sur la ZAC du Rond de Chêne et place de la mairie, ont été inaugurés en présence de Marie COTELLE, animatrice environnement compost à GTM.

FRESQUE

La boîte à livres de la zone détente loisirs a été embellie d'une fresque réalisée par Sandrine BESNARD, artiste plasticienne de Jullouville, qui avait déjà créé la fresque de l'école Jean Moulin en 2024.

QUIZ

RECENSEMENT

Connaissez-vous votre commune ?

1. Quelle est l'estimation de la population totale d'Yquelon ?
2. Quel est le nombre de résidences secondaires ?
3. Quel est le nombre de logements d'habitation ?
4. Quel est le nombre de logements vacants ?

2 points par bonne réponse
Réponses à la page 34

ÊTRE CITOYEN

L'E.A.M. (Etablissement d'Accueil Médicalisé) aussi nommé Résidence Les 3 Havres compte bien œuvrer à développer la participation citoyenne des adultes accueillis. Plusieurs habitants de l'établissement s'intéressent activement à la vie politique locale voire nationale. Ils ont à cœur d'être des citoyens à part entière de la commune d'Yquelon et se mobilisent régulièrement en ce sens.
L'année 2025 s'avère être une année de grande préparation pour permettre une effectivité de cette citoyenneté. En effet le calendrier électoral s'annonce riche dans les mois et années qui viennent avec notamment les élections municipales qui auront lieu en mars 2026 puis s'en suivra les élections présidentielles et législatives en 2027.
Une société inclusive, favorise le vivre ensemble en prenant en compte les singularités des uns et des autres. Quel est le meilleur moyen d'exister que celui d'être un citoyen à part entière et pouvoir prendre part à la vie de la cité en choisissant ses représentants ?
Il semble bon de rappeler qu'il a fallu attendre en France la promulgation de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019, de programmation et de réforme pour la justice pour permettre à un adulte sous tutelle de jouir de son droit de vote, comme tout un chacun.
Les barrières législatives sont enfin tombées. Toutefois, pour rendre cette révolution citoyenne possible, nous avons besoin de votre aide.

En effet, parmi les résidents qui souhaiteraient voter, certains ont des capacités physiques réduites qui ne leur permettent pas d'accomplir seul l'acte de voter. Le législateur a bien prévu la situation pour laquelle une assistance physique est requise. Ainsi, l'article L. 64 du code électoral permet aux personnes en situation de handicap de se faire assister par un électeur de leur choix, à l'exception des mandataires judiciaires à leur protection et des intervenants de l'établissement. Autrement dit les professionnels de l'accompagnement ne peuvent prodiguer cette aide au vote. Nous recherchons donc dès à présent des bénévoles qui seraient intéressés pour accompagner dans l'isoloir des habitants de la résidence pour leur permettre d'accéder à l'exercice de leurs droits civiques.
Nous avons conscience que cet engagement peut générer des questionnements et peut-être des inquiétudes. C'est pour cela que sera organisé avant la date des élections un temps de rencontre des habitants concernés par l'aide au vote et un temps d'échange avec l'équipe professionnelle pour répondre à l'ensemble des questions qui pourraient émerger. Les détails techniques pourront être interrogés à ce moment-là (communication avec la personne et compréhension de son choix, manœuvrer le fauteuil roulant jusque dans l'isoloir, etc.).

Je vote, tu votes, nous votons tous !

Si vous êtes volontaires, nous vous remercions de vous faire connaitre auprès du secrétariat de l'E.A.M. soit en vous déplaçant physiquement, soit en prenant contact par téléphone : **02.33.79.00.06** ou mail : **mrobert-fam@agapei.fr**

LA NOUVELLE ÉQUIPE DU SERVICE TECHNIQUE AU COMPLET !

de gauche à droite : Florian PIACENTINO, Véli HASULA, Dominique CROCHET, David MAREK, Renaud PICOT

Renaud PICOT, Responsable des services techniques de la mairie d'Yquelon, est très content d'avoir une nouvelle équipe stable et motivée avec beaucoup de polyvalence, de tout âge et riches de connaissances.

David MAREK, 22 ans, en couple, est arrivé comme agent technique depuis septembre 2024 :

« Suite à mon baccalauréat professionnel carrosserie peinture, j'ai travaillé chez Lesaffre à Cérences pendant 2 ans. J'avais envie de travailler à l'extérieur. J'ai effectué une saison dans un camping aux espaces verts. Une fois cela terminé, je suis arrivé à la mairie d'Yquelon en tant qu'agent polyvalent des espaces verts, me voici maintenant fonctionnaire stagiaire. »

Dominique CROCHET, 57 ans, père de 2 enfants, est arrivé comme agent technique le 10 mars 2025 :

« J'ai travaillé dans une usine de plasturgie pendant 35 ans dans l'Orne, comme technicien de fabrication puis technicien de maintenance outillage. En 2025, j'ai dû quitter mon emploi pour suivre ma conjointe. J'ai eu l'occasion de postuler sur un poste d'agent technique à la mairie d'Yquelon.
Je participe à l'entretien des bâtiments, des espaces verts et à l'entretien des matériels, le tout dans une bonne ambiance. C'est important. »

Véli HASULA, 44 ans, marié, de nationalité albanaise, est arrivé comme agent technique en février 2025 :

« En France depuis 8 ans, avant j'ai travaillé 17 ans en Grèce comme ouvrier polyvalent dans le bâtiment.
Avant d'intégrer la mairie d'Yquelon, j'ai travaillé chez Emmaüs et OSE Environnement. Depuis 6 ans je participe aux ateliers de l'association Les Mots Bleus pour apprendre le français. »

NO, 35 ans, célibataire, [illegible]

[illegible]

COMMÉMORATIONS

8 MAI 1945

Cérémonie mutualisée à Yquelon (Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Yquelon)

JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

27 avril à Donville-les-Bains

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

13 mai à Saint-Pair-sur-Mer

FESTIVAL BOTANIK'ART à Yquelon

Patricia GIRBEAU à la Grange Dîmière

Philippe OLIVE et Marc BERTIN au Jardin de l'Ancre

Bétina BROUSSAUD au Petit Bois

NOUVEAU À YQUELON !

LA MINI FERME DU TAILLAIS

Mini Ferme du Taillais

aux portes de Granville, en Normandie !

50400 Yquelon

Que vas-tu découvrir

- des ânes miniatures trop mignons
- des chèvres gourmandes
- des moutons rigolos
- des minis vaches
- et plein d'autres amis à poils et à plumes

Une chouette aventure nature, pour les petits et grands explorateurs !

Mini Ferme du Taillais
319 Rue des Fontaines
50400 Yquelon

+ d'infos Mélanie
06.13.70.96.12

pour suivre nos aventures, abonne-toi

1. Flashe moi
2. Ouvre le navigateur
3. Abonne-toi

LA COCOTTE À ROULETTES

Tous les mardis, en fin de journée, retrouvez la Cocotte à roulettes (traiteur itinérant), sur la place du Boscq.

06 87 98 32 50
contact@lacocottearoulettes
La cocotte à roulettes
lacocottearoulettes

TRANSPORTS SCOLAIRES

GTM continue de prendre en charge le coût des transports scolaires de tous les enfants du territoire, y compris les 8 % d'augmentation des tarifs Nomad appliqués par la Région.

Nouveau : Durant toute l'année scolaire, l'abonnement aux transports scolaires Nomad offrira à vos enfants un accès illimité à toutes les lignes de car Nomad. Grâce à GTM, ils pourront ainsi voyager gratuitement à bord des lignes régulières Nomad 305, 307 et 308, pour leurs déplacements extra-scolaires.

Pour votre enfant, scolarisé ou non sur le territoire : inscription obligatoire sur nomad.normandie.fr, du 17 juin au 31 juillet.

PLUi

PLUi, bientôt l'enquête publique

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Granville Terre et Mer sera voté début 2026. Ce document d'urbanisme important pour l'aménagement du territoire déterminera les règles relatives aux constructions et à l'occupation des sols concernant ses 32 communes pour les 15 prochaines années.
Élaboré par la Communauté de Communes, en étroite collaboration avec les communes et différentes personnes publiques (État, Région, Département, chambres consulaires...), le PLUi a fait l'objet de nombreuses communications et réunions publiques depuis 2018, afin de vous informer de son évolution et de recueillir vos avis.
La dernière étape, celle de l'enquête publique, aura lieu en septembre 2025. L'ensemble des documents vous sera soumis, de même que les avis des personnes publiques associées et la réponse de GTM. Ce sera le moment de formuler vos demandes (protection d'un bâtiment patrimonial ou d'un arbre d'intérêt, changement de zonage de votre parcelle, etc.)

Permanences des commissaires enquêteurs à Granville, Bréhal, La Haye-Pesnel (peut-être Jullouville)

Un registre numérique et les documents mis à l'enquête seront disponibles en ligne, sur granville-terre-mer.fr/urbanisme.

PLAN CLIMAT

Ensemble pour un territoire résilient et durable

La Communauté de Communes Granville Terre & Mer a engagé la dernière phase de concertation publique pour finaliser son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce document de planification vise à lutter contre le changement climatique, réduire la consommation d'énergie, améliorer la qualité de l'air et impliquer tous les acteurs du territoire, des citoyens aux associations, en passant par les professionnels.

Fruit d'un travail commencé en 2019, le Plan Climat entre aujourd'hui dans une étape clé : celle de l'écoute des habitants.

Ce Plan Climat touche à des aspects très concrets de la vie quotidienne : consommation d'énergie, déplacements, alimentation locale, gestion des déchets, urbanisme durable ou encore préservation de l'environnement.

Toutes les idées, remarques ou propositions sont les bienvenues, y compris les projets que vous portez localement et que vous souhaiteriez voir intégrés au Plan.

Pour cela, un contact est à votre disposition :
planclimat@granville-terre-mer.fr

PLAN CLIMAT

Le territoire de Granville Terre et Mer est d'ores et déjà soumis aux effets du dérèglement climatique.
Demain, ces effets seront amplifiés et plus imprévisibles encore.
Pour définir comment s'y préparer et que faire pour préserver l'environnement, un Plan Climat a été rédigé, en concertation avec les acteurs du territoire.

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

Rendez-vous sur granville-terre-mer.fr rubrique Transition écologique ou scannez ce QR Code.

Top 5 pour un été hors des sentiers battus

Du vert éclatant des bocages aux teintes dorées des chemins ensoleillés, l'été à Granville Terre et Mer se découvre autrement, loin de l'agitation. Laissez-vous surprendre par nos 5 idées pour vivre un été hors des sentiers battus !

1. Parcourez nos circuits vélo avec haltes gourmandes

Plongez au cœur de la Normandie authentique avec les circuits vélo gourmands de Granville Terre et Mer. Entre mer scintillante et bocage verdoyant, ralentissez le rythme pour savourer chaque instant.

2. Savourez un coucher de soleil en paillotte

Ces paillottes conjuguent convivialité, détente et partage, les ingrédients parfaits pour prolonger la soirée après une belle balade à vélo dans le bocage. À vivre… et à revivre sans modération !

3. Vivez une Expérience Granville Terre et Mer

Laissez-vous guider lors d'une balade à la lanterne à Jullouville ou encore d'une sophro-balade en pleine forêt de La Lucerne. Une immersion sensorielle pour ralentir le rythme et se reconnecter à l'essentiel.

4. Testez le Green Minigolf en nocturne

Quand le soleil se couche, le Green Minigolf change d'ambiance et vous invite à vivre une soirée hors du commun. Les balles lumineuses prennent le relais, les lumières se font douces, et l'atmosphère devient résolument plus décalée et festive.

5. Menez l'enquête au Domaine d'Esthine

Plongez au cœur de l'aventure en menant l'enquête au Domaine d'Esthine. Dans ce havre de nature, partez pour un escape game à l'asinerie, rencontrez les ânes, profitez d'une balade en leur compagnie entre terre et mer. Une expérience ludique et authentique à vivre à tout âge !

Découvrez le top en détail

L'Agenda

Il n'y a pas un jour dans l'année, où n'ont pas lieu de concerts, d'expositions ou d'animations sur le territoire ! Organisez toutes vos sorties en utilisant notre moteur de recherche pour trouver les manifestations qui vous intéressent.

L'agenda à retrouver ici

La newsletter habitants et résidents secondaires

L'Office de Tourisme vous propose de vous abonner à une **newsletter qui vous permettra de rester au fait de l'actualité touristique**, évènementielle, culturelle… Pour la recevoir il vous suffit de **vous inscrire en scannant ce QR Code** ou de **nous envoyer un mail à** : hospitalite@otgtm.fr

Formulaire d'inscription

Le coup de cœur habitant

Vous connaissez un lieu secret, un chemin méconnu ou une spécialité locale à ne pas manquer de Granville Terre et Mer ? **Mettez Yquelon à l'honneur avec votre coup de cœur de saison !** Pour cela, rien de plus simple : adressez votre photo en bonne définition à *communicationweb@otgtm.fr* en précisant : votre nom et prénom, commune de résidence, légende de la photo, commune où a été prise la photo. Merci de préciser dans l'objet du mail : coup de cœur habitant

Office de Tourisme Granville Terre et Mer, 2 rue Lecampion, 50400 Granville
information@otgtm.fr / 02 33 91 30 03
www.tourisme-granville-terre-mer.com

Granville Terre&Mer Office de Tourisme | Prenez le rythme des marées

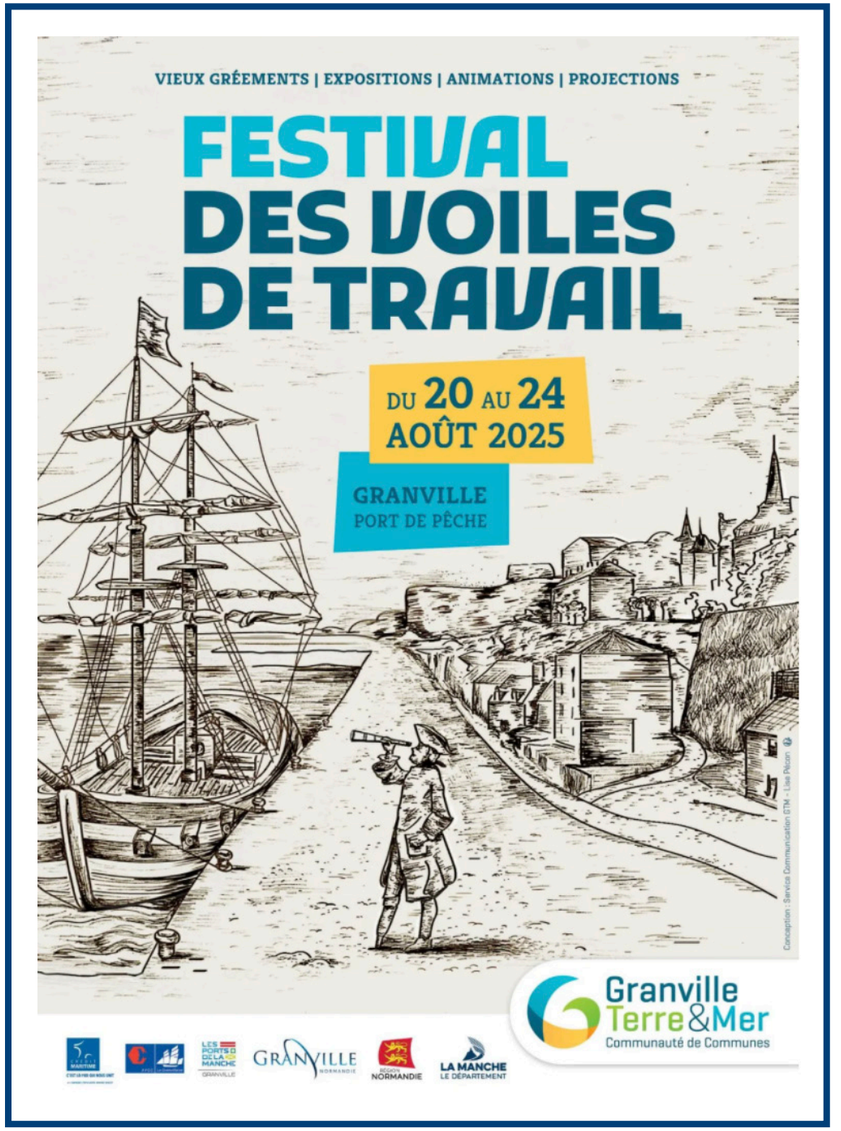

GUIDE VÉLO

SCAN ME

QUIZ
LES RÉPONSES

1 • 1233 habitants (2 points)
2 • 25 résidences (2 points)
3 • 710 logements (2 points)
4 • 43 logements (2 points)

C'EST BEAU, MAIS C'EST OÙ ?

5 • Le chemin du bas du bourg (vers l'allée du clos Costentin) (2 points)

NOTE SUR 10 POINTS :
Si vous n'avez pas la moyenne, recensez vos connaissances !

On le sait, se déplacer à vélo a de nombreux bienfaits : pour la santé, le moral, la planète, le budget... C'est aussi, sur de courtes distances, l'assurance d'arriver à l'heure et de pouvoir se garer facilement.

Trop souvent, le vélo est associé aux loisirs et au sport, mais on oublie souvent qu'il peut aussi être idéal au quotidien. Que ce soit pour se déplacer en ville, aller travailler, véhiculer ses enfants ou faire des emplettes, le deux-roues peut rendre bien des services, voire devenir un fidèle compagnon.

À consulter et partager sans modération.

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

Les déchets ménagers :
Le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie :
Située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.
Téléphone : 02 33 91 92 60
Une carte est nécessaire pour accéder à la déchèterie.

Les dépôts sauvages et la loi :
Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Les activités bruyantes :
Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Allumage de feux interdit.

Autorisations d'urbanisme :
Toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda...) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m2 (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain) ainsi que pour les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture, en respectant les règles d'urbanisme.
Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sous format numérique en vous connectant sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme grâce au lien *urbanisme.granville-terre-mer*. Ce nouveau portail permet de simplifier les démarches des habitants et des professionnels mais aussi d'améliorer considérablement l'organisation et le fonctionnement administratif, en optimisant les temps de traitement des dossiers.

Nb : Pour contribuer à la propreté de la commune et faciliter le travail des agents communaux lors de l'entretien des espaces verts (tonte et débroussaillage), nous vous demandons, dans la mesure du possible, de déplacer vos véhicules des places de stationnement. Nous vous remercions de votre compréhension.

À VOS AGENDAS !

- 12 juillet 2025 : Bal des Pompiers
- 20 au 24 août 2025 : Festival des Voiles du Travail à Granville
- 16 novembre 2025 : Repas des Aînés
- 14 décembre 2025 : Concert de Noël en l'église Saint-Pair d'Yquelon
- 16 décembre 2025 : Repas de l'association de l'Amicale du 3ème âge
- 9 janvier 2026 : Vœux du Maire
- 10 janvier 2026 : Assemblée générale du Comité des Fêtes d'Yquelon
- 16, 17, 18, 23 et 24 janvier 2026 : Représentations théâtrales

YQUELON MAIRIE

AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS

MAIRIE D'YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON
02 33 50 37 34
contact@mairie-yquelon.fr
www.mairie-yquelon.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ne pas jeter sur la voie publique